

Valorisation des centres équestres

Objet :

Accompagner financièrement les centres équestres de l'Oise souhaitant adapter leurs locaux à l'accueil des clientèles touristiques.
Favoriser l'accessibilité aux personnes handicapées

Bénéficiaires :

Les entreprises privées et associations engagées dans une démarche de labellisation départementale "Tourisme Équestre Oise".

Modalités :

La subvention concerne :

- Les travaux d'aménagement des locaux en vue de leur adaptation à la clientèle touristique et préalable à l'attribution du label "Tourisme Equestre Oise". Les particuliers bénéficient d'une subvention forfaitaire de 10 000 € avec plafond à 15% du coût HT des travaux. Les associations ont également une subvention forfaitaire de 25 000 € avec un plafond à 50% du coût TTC des travaux.
- Les travaux d'accessibilités permettant l'obtention du label "Tourisme et Handicaps". Les particuliers bénéficient d'une subvention forfaitaire de 900 € cumulable avec d'autres financements dans la limite de 15% du coût HT des travaux. Les associations ont également une subvention forfaitaire de 1 500 € avec un plafond à 50% du coût TTC des travaux.

Pour bénéficier de l'aide départementale, il faut obtenir le label "Tourisme et Handicaps" et s'engager à le garder 8 ans à partir de la date d'attribution de la subvention.

+ d'info :

Direction du Développement des Territoires
Service du Développement Économique et du Tourisme
Tel : 03.44.06.66.78
www.oise.fr